

# ***Village Gastronomique Exploitation***

S.A.S Au capital de 3.000.000 Euros

12 Parvis de l'Unesco 21000 Dijon

RCS DIJON B909726127

*Certifié conforme*  
*le 22/09/2025*

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 22 septembre 2025**

*22/09/2025*

L'an deux mil vingt-cinq, et vingt-deux septembre à dix sept heures, les associés de la société se sont réunis, en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents ou représentés :

**La Société GROUPE K – REAL ESTATE INVESTMENT Associée unique**

**Représenté par Monsieur William KRIEF,**

propriétaire de

10 000 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital  
social :

**10 000 actions**

Avec la présence de la Société VG MDS

SASU au capital de 1000€ immatriculée au RCS de Paris N°991 254 061.

**Monsieur William KRIEF** préside l'Assemblée.

La totalité des actions composant le capital social étant présente ou représentée, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, et prendre des décisions, à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Décision de Changement de Président
- Modification statutaire et Formalités

Il est alors passé à l'examen des questions à l'ordre du jour.

*11* *11*

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir rappelé les ambitions de la Société dans son développement et notamment les choix opérés depuis le mois de juin 2025 sur l'évolution de son modèle avec un déploiement en réseau, prend acte de cette évolution qui implique un changement de gouvernance et à ce titre décide du changement de Président

Président sortant :

L'assemblée remercie Monsieur William KRIEF pour sa mission de Président dont les fonctions prendront fin à la date du 23 septembre 2025.

A ce titre L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur William KRIEF né le 28 septembre 1974 à La Tronche (38) de sa fonction de Président et lui donne quitus de l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Nouveau président :

L'assemblée décide de nommer comme nouveau Président la Société VG MDS, SASU au capital de 1000€, dont le siège est sis 15 rue Arsène HOUSSAYE 75008 Paris, immatriculée au RCS de PARIS N° 991 254 061, représentée par la Société Groupe K REAL ESTATE INVESTMENT, pour une durée illimitée. La Société VG MDS, présente, déclare accepter les fonctions de Président de la société qui lui sont

données conformément aux statuts de la Société Village Gastronomique Exploitation et déclare que rien ne s'oppose à cette prise de fonction et qu'elle dispose de toute capacité à cet effet.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

*Par acceptation des  
fonctions de Président  
Par la Société VG MDS*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide de modifier l'article 33 des statuts de la Société de la manière suivante en sa nouvelle rédaction, en lieu et place de l'ancienne rédaction :

« ...

### **Article 33. Président**

Le Président de la Société nommé aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire du 22 septembre 2025, et à compter du 23 septembre 2025 sans limitation de durée est :

La Société VG MDS, SASU au capital de 1000€, dont le siège est sis 15 rue Arsène HOUSSAYE 75008 Paris, immatriculée au RCS de PARIS N° 991 254 061, représentée par la Société Groupe K REAL ESTATE INVESTMENT.

Laquelle accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare qu'il n'existe aucune incapacité ou interdiction pouvant y faire obstacle.

»

Tous pouvoirs sont donnés au Président, en vue de l'accomplissement et la formalisation de tous les actes nécessaires ainsi que toutes formalités utiles liées aux décisions prises au titre de la présente assemblée.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.